



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-215903758-20240621-2024_SMA_995-AR

MARCHIENNES

Ville de toutes les passions

Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal N° 2024 – 27 - DECISION

Objet : Autorisation d'une vente au déballage les 29 et 30 juin 2024 au 16 rue du Clos à MARCHIENNES

Le Maire de Marchiennes,

Vu la délibération n° 03 – 2024 du 05 mars 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'autorisation présentée par Madame LIEBAERT Marie NELLY résidant au 46 rue du Clos à Marchiennes
17 juin 2024

DÉCIDE

Article 1 : de signer la déclaration préalable d'une vente au déballage autorisant Madame LIEBAERT Maire Nelly à vendre au déballage dans sa propriété.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au Sous-Préfet de Douai, au Commissariat de Police de Somain et à la demandeuse.

Fait à Marchiennes, le 18 juin 2024

Le Maire,
Laurent MARTINEZ



Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Gambetta - 59870 MARCHIENNES

Téléphone : 03 27 94 45 00 - Fax 03 27 94 45 18/01

secretariat@marchiennes.fr

